

# GAZETTE DES CAMPAGNES

JOURNAL DU CULTIVATEUR ET DU COLON PARAISANT TOUTS LES JEUDIS

Rédacteur-Propriétaire :

**FIRMIN H. PROULX.**

L'abonnement peut dater du 1<sup>er</sup> de chaque mois, ou commencer avec le 1<sup>er</sup> numéro de l'année. On ne s'abonne pas moins que pour un an. *L'avis de discontinuation* doit être donné par écrit, au Bureau du soussigné, UN MOIS avant l'expiration de l'année d'abonnement, et les arrérages alors devront avoir été payés; si non, l'abonnement sera censé continuer, malgré même le refus de la Gazette au Bureau de Poste. Tout ce qui concerne la rédaction et l'administration de ce journal doit être adressé à **FIRMIN H. PROULX**, Rédacteur-Propriétaire.



ANNONCES :

Première insertion.....10 centins par ligne  
Deuxième insertion, etc.... 3 centins par ligne

Pour annonces à long terme, conditions libérales.

Ceux qui désirent s'adresser tout particulièrement aux cultivateurs pour la vente de terres, instruments d'agriculture, etc., etc., trouveront avantageux d'annoncer dans ce journal.

MM. J. B. Rolland & Fils, libraires à Montréal  
M. J. A. Langlais, libraire à St-Roch de Québec ont bien voulu se charger de l'agouce de la "Gazette des Campagnes."

ABONNEMENT : }  
\$1 PAR AN }

Si la guerre est la dernière raison des peuples, l'agriculture doit en être la première.  
Emparons-nous du sol, si nous voulons conserver notre nationalité.

ABONNEMENT }  
\$1 PAR AN }

## SOMMAIRE.

*Recus de la Semaine* : Le doigt de Dieu est là.—Les orphelins agricoles.—Election des officiers du Cercle catholique de Québec.—Fête anniversaire de M. le supérieur du Collège de Ste Anne; Seconde séance solennelle de l'Académie Saint Thomas d'Aquin.—Noms des élèves du Cours Classique au Collège de Ste Anne, qui ont inscrit des devoirs au "Cahier d'honneur."—Noms des élèves qui ont été promus au grade d'aspirant ou académicien de l'Académie St Thomas d'Aquin;—Liste des membres actuels de cette société.—Discours sur "les mathématiques," par M. Edouard Richard, académicien.—Drame, chant et musique.

*Causerie Agricole* : Economie rurale.—Du capital en agriculture (Suite).—Bétail indispensable en agriculture.—Animaux de traits et animaux de rente.—Instruments nécessaires aux travaux d'une ferme.

*Sujets divers* : Service salarié, conséquences de l'état social; direction agricole; le devoir des maîtres à l'égard des serviteurs de la ferme.—Une exposition de produits agricoles, etc., au Nouveau-Brunswick.—Quantité de fumier qu'il faut employer pour engraisser la terre.—Soins des abeilles dans le cours de l'été.

*Choses et autres* : Rareté du mouton sur les marchés Anglais.—Gare aux billets de "La Banque de l'Isle du Prince-Edouard," en faillite depuis deux ans.

*Recettes* : Remède contre le rhume.—Teinture de roses.

*Noëes d'or* de M. le Grand Vicaire Cha. Ld. Poiré, curé de Ste Anne de la Pocatière.—On pourra se procurer le compte-rendu de cette magnifique fête, formant un volume de 112 pages in-8vo, avec portrait de M. le Curé, au Bureau de la Gazette des Campagnes.—Prix du volume : 30 cts., franc de port.

## REVUE DE LA SEMAINE

*Le doigt de Dieu.*—L'Union franco-comtoise du 12 mai raconte ce qui suit :

"La scène se passe dans une petite commune de l'arrondissement de Beaume (France) Le second jour des Rogations, la procession d'usage devant visiter cette petite commune, les personnes pieuses qui avaient l'habitude de se charger de ce soin ne purent décorer une des croix du village situé à quelque distance de la demeure d'un de ces paysans stupides qui posent pour les ennemis de Dieu, de la religion, de ses cérémonies et de ses emblèmes.

"Cette croix avait été malicieusement ensevelie par lui sous des obstacles qui en rendaient l'accès impossible. Elle ne put recouvrir sa toilette des jours de Rogations; mais M. le curé n'en persista pas moins à la bénir de loin, au grand mécontentement du malavisé, qui avait cru empêcher de répandre ses bénédictions dans le voisinage de sa maison.

"Deux heures après cette scène pénible, toute la population, terrifiée se portait au tournant d'un chemin d'accès du village.

"Là, au pied d'une croix encore parée, gisait inanimé un jeune homme de vingt trois ans, tenant encore dans ses bras crispés un enfant de cinq ans, au milieu des débris d'une voiture.

"Ce jeune homme n'était autre que l'auteur du scandale public donné quelques heures avant.

"Aussitôt après sa prouesse du matin, il était sorti du village, monté sur une voiture de cultivateur attelé d'un cheval fringant. Il avait pris avec lui son petit garçon âgé de cinq ans.

"A son retour, le cheval s'emporta dans une descente rapide, sans que son maître pût le maîtriser ni descendre.

"Arrivée à un tournant très dangereux où se trouve une autre croix, la voiture désarticulée vola en éclats.

"Le malheureux qui la montait, et qui serrait instinctivement son enfant contre sa poitrine, fut jeté si